



GRÈVE NATIONALE

LE 3 FÉVRIER

POURQUOI LE SNUipp-FSU APPELLE À LA GRÈVE

Charge de travail qui augmente, manque de postes, revalorisation en panne totale, formation continue en déshérence, la priorité promise à l'éducation ne se vit pas au quotidien. Or, et l'actualité la plus récente le rappelle, plus que jamais notre pays a besoin d'école. Mobilisons-nous !



POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES, DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS AMÉLIORÉES

BESOIN D'ENSEIGNANTS

Le budget 2015, c'est 2 511 postes supplémentaires pour le primaire. Les nouvelles mesures pour l'éducation prioritaire (allègement en REP +) et la direction d'école (1/2 journée supplémentaire pour les écoles de 9 classes) nécessitent 1 700 postes. Il reste 800 postes pour ouvrir des classes (au mieux 1 poste pour 27 élèves), pour le remplacement, les RASED, le plus de maîtres que de classes... À l'évidence, le compte n'y est pas !

EFFECTIFS CHARGÉS, ÉLÈVES LES PLUS EN DIFFICULTÉ PÉNALISÉS

Les classes françaises restent parmi les plus chargées des pays de l'OCDE. Or, des études confirment le lien entre réussite scolaire et taille des classes. Pour le SNUipp-FSU, pas plus de 25 élèves par classe et 20 élèves en éducation prioritaire, des effectifs allégés pour la scolarisation d'un élève en situation de handicap.

ÉDUCATION PRIORITAIRE, MANQUE DE MOYENS !

La nouvelle carte élaborée à moyens constants ne répond pas aux besoins et écarte des écoles, alors que la dégradation des conditions socio-économiques pèse sur l'école. Toutes les écoles qui en relèvent doivent en faire partie.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL, C'EST AUSSI :

- bénéficier de plus de temps : 3 heures hebdomadaires pour le travail en équipe. Il faut donc revoir les 108 heures et mettre fin aux APC ;
- remettre à plat la réforme des rythmes ;
- revoir les modes de gestion des personnels (inspection, rapport à la hiérarchie, mutations, temps partiel, droit syndical...)



POUR LA RECONNAISSANCE DE NOTRE MÉTIER, DES SALAIRES REVALORISÉS

Si les recteurs ont eu de bien belles étrennes (d'au moins 10 420 € annuels) ce n'est pas le cas pour les enseignants. Ils subissent une cinquième année de gel du point d'indice. Leurs salaires vont même baisser de 120 € en moyenne par an après l'augmentation de la retenue pour pension au 1^{er} janvier.

Il est urgent de mettre fin au déclassé salarial des enseignants :

- revaloriser la valeur du point d'indice et l'indexer sur les prix ;
- prendre des mesures de rattrapage pour tous, avec une augmentation de 50 points d'indice (230 € mensuels) ;

Pour les enseignants des écoles, le SNUipp-FSU exige une première mesure d'urgence : l'alignement de l'ISAE (400 € annuel) sur la part fixe de l'ISOE du 2nd degré (1 200 € annuel).



POUR L'EXERCICE DE NOTRE MÉTIER, UNE FORMATION RELANÇÉE

FORMATION CONTINUE

Elle a quasiment disparu ! Il est urgent de rétablir une formation continue de qualité, alimentée par la recherche et sous forme de stages remplacés, sur le temps de classe.

FORMATION INITIALE

Elle ne répond pas aux exigences d'une véritable formation professionnelle. Il faut la remettre à plat, donner aux Espé les moyens de fonctionner et réduire le temps en responsabilité de classe de tous les stagiaires : 1/3 de temps en responsabilité et 2/3 en ESPE.

Avec le SNUipp, avec la FSU, tous en grève le 3 février